

Des Maisons pour les semences paysannes

Une quarantaine de Maisons des semences paysannes existent à ce jour en France, dont celle du Lot. Elles ont pour but de conserver, multiplier et mettre à disposition des paysans et jardiniers des variétés locales de légumes, céréales et fourrages, bannies des catalogues des semenciers industriels.

Carmen, Cesena du Maroc, Merveille de Vérano, Rougette de Montpellier, sans parler de cette petite mâche qu'est la Coquille de Louviers... Autant de noms évocateurs pour des variétés de salades, et il y en a pour tous les goûts, toutes les saisons, tous les terroirs. Oui mais voilà, difficile de les dénicher dans les catalogues du commerce, les jardinerie ou les coopératives agricoles, totalement uniformisés par les grands semenciers. Une seule solution : leur construire une maison, non pour les enfermer dans un grenier poussiéreux, à l'abri de la vie extérieure, mais au contraire pour les faire vivre et prospérer.

Une Maison des semences paysannes (MSP), c'est d'abord un lieu de conservation, de multiplication et d'échanges de semences et de savoir-faire. C'est le symbole de la reconquête des semences sur les industriels. C'est aussi une protection pour les paysans vis-à-vis de la loi.

La plus ancienne de ces structures est l'émanation d'Agrobio Périgord, en Dordogne, qui met à disposition des paysans adhérents des lots de semences de maïs et de tournesol reproductibles (dits « de population »). Les Bretons ont donné naissance à Koal Kohz (= chou vieux !) qui leur a permis de recon-

quérir leurs graines et de répertorier plus de 500 variétés de choux. Dans le Tarn et la Haute-Garonne, ce sont des jardiniers qui ont aidé les paysans du Larzac et des Grands Causses à retrouver et cultiver des variétés de sainfoin (esparcette) et de céréales à pain. Ces variétés de blé sont certes moins productives, mais elles n'exigent pas leurs doses d'engrais et de pesticides, tout en donnant plus de paille ! Du blé pour installer des paysans boulangers, heureux de sortir de leur four un pain qui se conserve et offre une grande variété de saveurs.

Une dynamique en réseau

Dans le Lot, la dynamique est née de la volonté des adhérents de l'Adear du département⁽¹⁾ – pour l'essentiel membres de la Confédération paysanne – de rejoindre le Réseau Semences Paysannes. Plusieurs réunions ont permis d'exprimer les besoins en semences potagères, céréalières et fourragères. Les objectifs de la MSP du Lot rejoignent ceux de la quarantaine de Maisons des semences déjà constituées : la conservation et la multiplication de variétés locales pour les mettre à disposition des paysans et jardiniers soucieux d'adapter leurs cultures à leur terroir. Mais aussi

la communication en participant ou en organisant des fêtes, des trocs de graines et de plantes, des rencontres, des formations techniques pour les adhérents. Une Maison des semences paysannes se doit également de participer à des travaux de recherche et d'évaluation, en lien avec le réseau national, pour obtenir une reconnaissance juridique et scientifique des semences paysannes. Vaste et passionnant programme, nécessitant beaucoup de détermination face aux intérêts des semenciers de l'agro-industrie.

À l'origine de cette initiative, l'Adear du Lot en assume la responsabilité dans un premier temps, pour des raisons pratiques et juridiques. En espérant que cette maison et ses habitants voleront rapidement de leurs propres graines. La Maison a son PDG – Petit Donneur de Graines – composé des membres fondateurs. Elle a également ses sympathisants et ses donateurs.

La période hivernale permet de préparer sereinement mais activement la saison 2015 et son organisation : les besoins, le choix des variétés « porteuses de graines », les parcelles disponibles, qui héberge et s'en occupe... Lors d'une assemblée en janvier, une charte a été proposée, votée, et sera

Les plantes de demain

Le titre vaut à lui seul un programme. « Ce livre est traversé du souffle de l'action collective des individus et des organisations paysannes pour réaliser et construire. Il s'appuie sur leurs expériences quotidiennes dans les champs, sur leur admirable capacité à produire pour eux-mêmes, pour leurs proches mais aussi pour chacun d'entre nous », nous avertit le préfacier Antonio Onorati⁽¹⁾.

L'expérience ne vient pas de nulle part. Comment valoriser ce qui était la sélection paysanne avant le XX^e siècle ? L'auteur rappelle le travail d'un précurseur, Jean Pernès, qui avait su « rendre compte de manière exemplaire de la coévolution des plantes domestiquées avec les savoir-faire des communautés paysannes ». Fossé profond entre agriculteurs et chercheurs, ou bien « interaction régulière avec les agriculteurs praticiens d'un renouvellement de la biodiversité » ? Tel est le dilemme qui a incité l'auteur à faire des choix et à mettre en place des moyens. Ainsi on comprendra le travail de son association, Bede, avec les ONG Solar et Grain, cette dernière mesurant la catastrophe des réglementa-



« Semences paysannes, plantes de demain », par Robert Ali Brac de la Perrière, Éditions Charles Léopold Meyer, 227 pages, 20 euros – www.eclm.fr

tions semencières permises par les accords sur les droits de propriété intellectuelle.

Le livre est un ouvrage scientifique à caractère pédagogique. Par exemple, la notion de rusticité y est expliquée par des considérations qui mêlent nécessairement le flux des gènes entre le « sauvage » et le « domestique ». Les verrouillages biologiques mis en place par l'industrie semencière sont une garantie de survie et d'expansion pour cette dernière. Le rôle subalterne attribué à l'agriculteur permet à des catégories d'acteurs de parler en tant que « interprofession des semences » pour les uns, « agrochimistes » ou « biotechnologues » pour les autres, ou encore « juristes et employés des cadres normatifs ». On ne rentrera pas dans le détail des critiques et propositions concernant chaque catégorie citée des acteurs. Pour le choix politique des semences paysannes, c'est la notion de coévolution qui est essentielle à pratiquer. Avec succès : les artisans semenciers ont maintenant pignon sur rue ! Cependant l'auteur analyse également les ambiguïtés, les tolérances de non-droit concernant les variétés anciennes liées aux réglementations européennes et françaises. Cet ouvrage, impensable il y a une quinzaine d'années, est une mine sur le sujet : théorique et abordable !

Jean-Claude Moreau, paysan dans l'Indre

(1) Président du centre international Crocevia, ONG italienne qui suit les négociations sur les ressources génétiques et la souveraineté alimentaire à la FAO.



Le 28 septembre 2014, à Montfaucon, la Maison des semences paysannes du Lot invitait le public à une fête de la biodiversité, l'occasion de faire connaître ses actions et son réseau très dynamique de paysans et jardiniers mobilisés pour la reconnaissance, la conservation et la diffusion de variétés résistantes aux firmes semencières et à leurs sinistres OGM.

bientôt signée par les adhérents, pour que chacun soit bien conscient de ses droits, mais aussi de ses devoirs vis-à-vis de cette aventure paysanne. La MSP envisage l'achat de matériel: des tamis, des trieurs pour maraîchers et céréaliers, ou pour pouvoir récolter de façon autonome toutes ces semences porteuses d'espoir... On cherche aussi un local car, pour l'instant, la Maison... n'en a pas encore une.

Le 28 septembre dernier, une fête de la biodiversité a attiré quelques centaines de Lotois pour échanger, tamiser, décortiquer, faire voler la balle de blé ou charger les gerbes... Une forte mobilisation autour des semences paysannes, les semences de demain, graines de la résistance aux multinationales et à leurs sinistres OGM. Les semences paysannes sont les seules capables de garantir un jour la souveraineté alimentaire, partout sur la planète. **n**

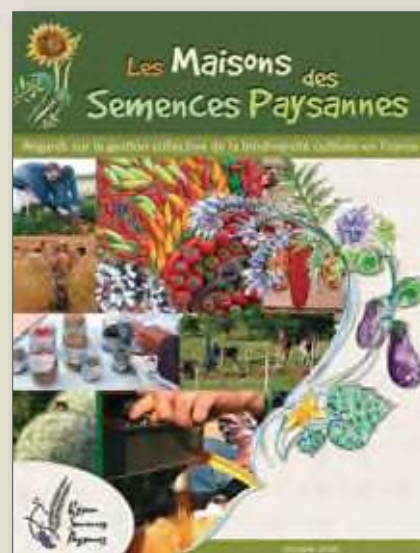
Patrice Vidieu, paysan dans le Lot

(1) Association pour le développement de l'emploi agricole et rural – 05 65 34 08 37 – adearlot@wanadoo.fr

Le livre des Maisons

Après le cadre général et la théorie, place à la pratique: voilà les Maisons des semences paysannes! On ne peut être que réellement épaté par la somme de travail produit en une dizaine d'années par le Réseau Semences Paysannes et ses 80 associations. Mode d'emploi: « *Les semences paysannes sont sélectionnées et reproduites par les paysans dans des fermes et des jardins menés en agriculture paysanne, biologique ou biodynamique.* » La multiplication s'effectue en pollinisation et/ou en sélection massale. En conséquence, les « Maisons » sont des « organisations collectives de gestion des semences paysannes ». Avec les échanges de graines et le partage de savoirs et de savoir-faire, au final, il s'agit bien pour les paysans, les jardiniers et autres citoyens de se prendre en charge collectivement. Sans les firmes semencières, rien de moins. Et ça marche!

Partout? Pas tout à fait, bien sûr... Les semences paysannes sont mieux représentées dans un grand arc géographique allant de la Bretagne au Sud-Ouest, puis au grand Sud et remontant vers l'Est via Rhône Alpes et Franche Comté. La diversité d'organisations collectives est liée aussi à l'état de la prospection et recherche de variétés locales. Le cahier central recense les expériences de 28 Maisons paysannes. Au total, il faut saluer la mise au « Net » (sans brevet et téléchargeable!) d'une telle somme de travail à contre-courant du modèle dominant. Ce travail s'inscrit à la fois dans un cadre scientifique de recherche, dans un cadre réglementaire argumenté et dans un cadre de revalorisation du métier d'agriculteur. Bravo, les Maisons des semences paysannes! Car on peut être légitimement fiers de la constitution de tels outils.



« Les Maisons des Semences Paysannes » (Regards sur la gestion collective de la biodiversité cultivée en France), ouvrage collectif édité par le Réseau Semences Paysannes, octobre 2014, 50 pages, 10 euros, mais aussi téléchargeable sur www.semencespaysannes.org

JCM